

SAISON 2022-2023

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION  
ORGANISATION  
COMPÉTITIONS  
LIGUE  
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE  
LA LIGUE

RÉGIONAUX &  
DÉPARTEMENTAUX

## TIRAGE DES 1/32<sup>ES</sup> DE FINALE

à jouer avant le 19/12/2022

### FÉMININES

5875038	STADE FRANÇAIS	-	ES VITRY	5894040
5875098	PARIS XO HB	-	CHB BRY	5894058
5877016	US LAGNY-MONTÉVRAIN	-	TU VERRIÈRES-LE BUISSON	5891037
5877078	SÉNART AHB	-	HBC ST-LEU / TAVERNY	5895022
5878022	HB BOIS-D'ARCY	-	CSM EAUBONNE	5895003
5878044	ES LE PERRY HB	-	BONDOUFLE AC CE	5891006
5878075	AS HB LES MUREAUX	-	ENT. GARGES / SARCELLES / ARNOUVILLE	5895059
5891082	US GRIGNY	-	CS MONTERELAIS	5877023
5892028	HBC SURESNES	-	CSM FINANCES	5875001
5893008	CM AUBERVILLIERS	-	US ALFORTVILLE	5894001
5893055	VILLEMOMBLE HB	-	AVON SC	5877001
5894019	US FONTENAYSIENNE	-	BOIS-COLOMBES SP.	5892010
5894038	VILLENEUVE-LE-ROI HB	-	NOISY-LE-GRAND HB	5893005
5895001	COM ARGENTEUIL	-	HOUILLES-VÉSINET-CARRIÈRES HB	5878046
5895011	HBC FRANCONVILLE	-	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002
5895023	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	-	AS MANTAISE	5878002
5895035	US ÉZANVILLE/ÉCOUEN	-	CLAMART HB	5892012
5875056	PARIS SC	-	EXEMPT	
5877072	HBC SERRIS VE	-	EXEMPT	
5877083	HB BRIE 77	-	EXEMPT	
5878027	ENT. FÉM. CENTRE-YVELINES	-	EXEMPT	
5891015	SCA 2000 ÉVRY	-	EXEMPT	
5892004	ES COLOMBIENNE	-	EXEMPT	
5892006	HBC ANTONY	-	EXEMPT	
5892019	USM MALAKOFF	-	EXEMPT	
5893002	HBC GAGNY	-	EXEMPT	
5893009	AULNAY HB	-	EXEMPT	
5893013	AC BOBIGNY	-	EXEMPT	
5894005	CSA KREMLIN-BICÊTRE	-	EXEMPT	
5894035	VILLIERS EC	-	EXEMPT	
5895020	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	-	EXEMPT	
5895062	CERGY HB	-	EXEMPT	

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

## RAPPELS

### Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Tous joueur ou toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

### Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

### Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

### FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.